



**CIVAM**

**CIVAM BIO DES LANDES**

LES BOURDETTES

40630 SABRES

Tél./Fax : 05 58 07 55 34

E mail: [civambio40@wanadoo.fr](mailto:civambio40@wanadoo.fr)

Association Loi 1901

Code APE : 9723

SIRET : 388 813 222 00014

## UTILISATION DE LA PLUME EN FERTILISATION ORGANIQUE

### 1 - Une tradition ancienne de recyclage

Il existe une vieille tradition familiale de recyclage des plumes comme engrais organique. Les plumes sont depuis très longtemps, soit épandues directement dans les jardins potagers, soit apportées dans le tas de fumier.

Lorsque l'industrie des plumes, pour la fabrication des oreillers et des édredons, a commencé à se développer dans le sud-ouest, grande région productrice d'oies et de canards, ce sont les maraîchers de la ceinture de Bordeaux qui récupéraient les écarts de tri des manufactures.

Puis ce furent les agriculteurs de proximité des manufactures qui ont été amenés à utiliser ces plumes sur leurs champs et qui ont pu apprécier la valeur fertilisante de cet engrais naturel sur leurs cultures.

Avec le développement de l'agriculture biologique, il a semblé naturel aux agriculteurs du sud-ouest d'utiliser ce sous-produit local pour fertiliser de manière économique leurs parcelles.

Depuis 1998, certains agriculteurs utilisent des plumes brutes lavées et séchées comme fertilisant azoté.

### 2 – Origine des approvisionnements

Fin 2000, les farines animales furent interdites en alimentation animale. Les manufactures de duvets ont sollicité les agriculteurs bio afin d'établir un partenariat pour la valorisation des plumes brutes lavées et séchées. ECOCERT avait été consulté et avait fourni son accord pour l'utilisation de plumes brutes en épandage direct.

En 2002, le gisement était de 3000 tonnes. Seulement 700 tonnes ont été utilisées par une quarantaine d'agriculteurs bio.

### 3 - Processus de transformation subi par les plumes utilisées

Les plumes arrivent mouillées. Elles sont immergées dans un bain d'eau pour les rincer et sont ensuite séchées à l'étuve à 100 ° C pendant 30 minutes au minimum. Ce traitement par bain et séchage a pour but de « sauvegarder les plumes » comme l'affirment les artisans, c'est à dire, de les stabiliser pour une bonne conservation. Ensuite, elles sont triées par ventilation : les grosses plumes, inutilisables dans les couettes, sont ainsi séparées des bonnes plumes. Seules, ces dernières subiront un second lavage avec des savons et un anti-acarien. Les plumes déclassées sont pressées, conditionnées dans des balles, et stockées à l'abri en attendant d'être livrées aux agriculteurs.

### **3 - Utilisation des plumes :**

La section bio de la Commission Nationale des Labels et Certification du 7 mars 2001 avait opté pour l'utilisation des plumes en tant qu'engrais ou amendement du sol qu'après hydrolyse.

Or, pour une utilisation des plumes comme fertilisant en agriculture biologique, l'hydrolyse n'est pas nécessaire, elle est même déconseillée.

En effet, la transformation de la plume rend l'azote plus disponible. La minéralisation de l'azote est donc beaucoup plus brutale un peu comme un engrais chimique. Son utilisation en agrobio est donc moins pertinente que la plume séchée que nous utilisons actuellement.

### **4 – Effets positifs de l'utilisation des plumes brutes lavées et séchées :**

#### **4.1 – intérêts économiques**

L'utilisation de la plume brute des manufactures de duvets permet de valoriser les ressources locales.

Actuellement, les livraisons sont facturées à 80 € par lots de 8 à 9 tonnes soit un coût à la tonne de 9 à 10 €.

La plume est utilisée essentiellement sur la culture de Maïs à une dose de 800 kg à 1 tonnes l'hectare. Ce qui permet d'apporter 100 unités d'azote disponible. Le coût à l'hectare est faible. Compte tenu de la diminution forte des prix de vente des céréales, 50 % en deux ans, cette source permet encore de dégager une marge positive pour les agriculteurs.

#### **4.2 – Intérêts agronomiques**

Les agriculteurs bio épandent les plumes en direct sur les engrais verts avant la destruction de celui-ci. Les plumes sont ensuite enfouies avec l'engrais vert. D'après le guide organique BRDA des engrais organiques d'Yves Hérody, il s'agit de matières organiques très stables constituées de grosses molécules contenant souvent du soufre et de l'azote. Leur stabilité entraîne une dégradation assez lente. La libération de l'azote se fait progressivement.

De plus, les sols landais sont composés principalement de sable. Ils ont donc une capacité de rétention assez faible. Ce sont des sols très filtrants et à minéralisation rapide. Le fait d'apporter des plumes brutes permet de limiter les risques de lessivage et de satisfaire les besoins de la culture au moment les plus critiques.

#### **4.3 – Intérêts environnementaux :**

Le lavage et le séchage des plumes sont peu coûteux en énergie.

Cette ressource évite l'utilisation d'engrais organiques provenant de pays étrangers. Enfin, il s'agit d'un produit bactériologiquement sain.

Daniel FLORENTIN  
Président du CIVAM BIO DES LANDES